

dominer dans la prose, et la prose a dû lui donner l'empire ; cette marche est dans la nature ; rien n'est en effet comparable à la prose française.

Il y a des pièges et des surprises dans les langues à inversions : le lecteur reste suspendu dans une phrase latine ¹, comme un voyageur devant des routes qui se croisent ; il attend que toutes les finales l'aient averti de la correspondance des mots ; son oreille reçoit ; et son esprit, qui n'a cessé de décomposer pour composer ² encore, résout enfin le sens de la phrase, comme un problème ³. La prose française se développe en marchant et se déroule ⁴ avec grâce et noblesse. Toujours sûre de la construction de ses phrases, elle entre avec plus de bonheur dans la discussion des choses abstraites, et sa sagesse donne de la confiance à la pensée. Les philosophes l'ont adoptée, parce qu'elle sert de flambeau aux sciences qu'elle traite, et qu'elle s'accommode également de la frugalité didactique et de la magnificence qui convient à l'histoire de la nature ⁵.

Après un développement sur la rime et la prononciation française, Rivarol conclut ce développement :

Dégagée de tous les protocoles ⁶ que la bassesse inventa pour la vanité et la faiblesse pour le pouvoir, elle en est ⁷ plus faite pour la conversation, lien des hommes et charme de tous les âges ; et puisqu'il faut le dire, elle est de toutes les langues la seule qui ait une probité attachée à son génie. Sûre, sociale, raisonnable, ce n'est plus la langue française, c'est la langue humaine ⁸. Et voilà pourquoi les puissances l'ont appelée dans leurs traités ; elle y règne depuis les conférences de Nimègue ⁹ ; et désormais les intérêts des peuples et les volontés des rois reposeront sur une base plus fixe ; on ne sèmera plus la guerre dans des paroles de paix ¹⁰.

C'est en évitant les abus du style métaphorique, germe de corruption et de décadence, et en combinant avec goût l'art savant de Racine et la verve populaire de Molière, que la langue française gardera le rang dû à sa clarté et à sa littérature, — et confirmé, au siècle de Louis XV, par le rayonnement de l'œuvre des philosophes et par le prestige moral de la nation qui a fait l'indépendance américaine

1. *Phrase latine* : c'est la même chose en allemand, où le mot essentiel de la phrase, le verbe, se trouve souvent placé à la fin et doit être attendu par l'esprit.

2. *Décomposer pour composer* : il y a un travail d'analyse pour déterminer la fonction des mots, et un travail de synthèse pour faire naître le sens par leur groupement logique.

3. *Comme un problème* : c'est pourquoi l'on a pu trouver une heureuse liaison entre l'étude du latin et celle des mathématiques.

4. *Déroule* : la phrase française développe la pensée comme un rouleau qu'on déploie.

5. *Nature* : allusion à Buffon.

6. *Protocoles* = recueil de formules officielles.

7. *Elle en est* = elle est par suite de cela (cela = la proposition précédente). — Cf. RÈGLE n° 50 : *Il demande à boire, on lui en apporte.*

8. *Langue humaine* : en 1935 encore, dans la préface de l'*Annuaire international de la Traduction*, publié par l'Institut de Coopération intellectuelle, le grand romancier anglais, John Galsworthy, considère le français comme « le meilleur intermédiaire universel ».

9. *Nimègue* : c'est le latin qui a été longtemps la langue diplomatique. Le français a été employé officiellement à Nimègue (1678), mais officiellement à Rastadt seulement (1714). Les traités de Vienne (1735) et d'Aix-la-Chapelle

(1748) sont en français, en spécifiant que la priorité du latin est réservée.

Le traité de Versailles (1919) est à la fois en anglais et en français. Mais le français reste encore la langue diplomatique conseillée.

A-t-il perdu son privilège pour des raisons politiques ou pour des raisons linguistiques ? N'est-il plus la langue diplomatique parce qu'il a perdu les qualités exposées par Rivarol, ou parce que d'autres langues ont vu leur usage plus développé que le sien ?

10. *Paix* : un des juges de Charles I^{er} se sauva par une équivoque : *Si alii consentiunt, ego non dissentio*. Il punctua : *Ego non, dissentio*. (Note de Rivarol.)

« Si tout le monde est d'accord, je suis d'accord aussi ».

Le changement de ponctuation donne :

« Moi pas, je ne suis pas de cet avis. »

* Pour une étude plus complète de Rivarol, voir l'édition Th. Suran (17 ill.) du *Discours sur l'Universalité de la Langue française* (Lib. DIDIER-PRIVAT).

Voir enfin le tome VIII (*Le Français hors de France au XVIII^e siècle*, 2^e et 3^e parties, 1935, lib. A. Colin), de l'*Histoire de la langue française*, où M. Ferdinand Branot a étudié en détail les deux mémoires entre lesquels l'Académie de Berlin partagea le prix.

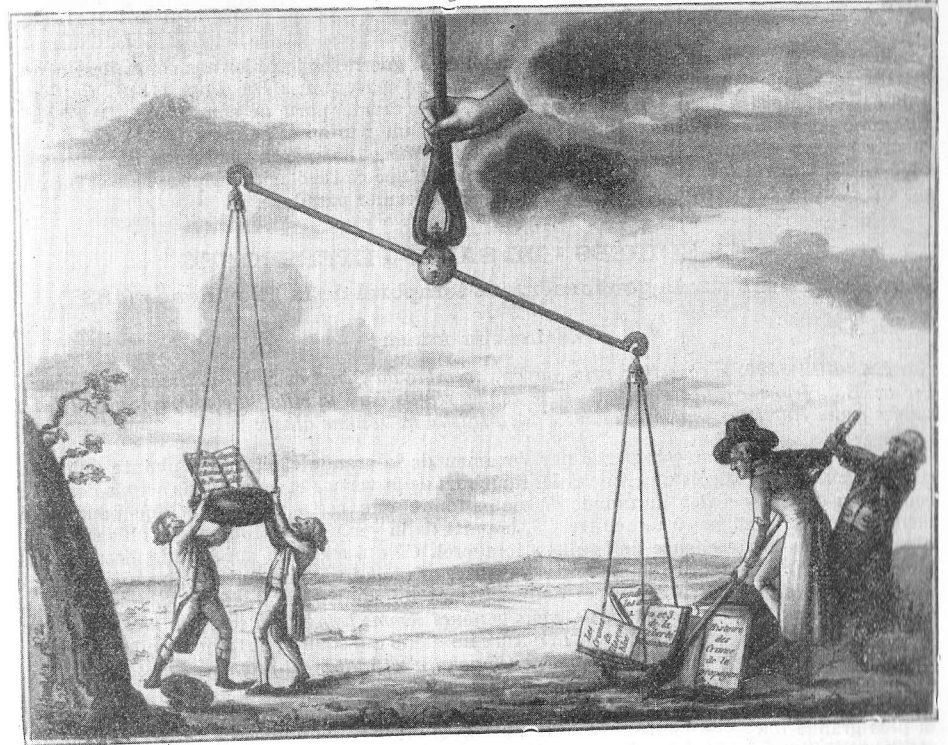


FIG. 890. — La Balance de Thémis. (B. N. I.) — Voici la Contre-Révolution par l'image, comme J. de Maistre est la Contre-Révolution par ses écrits, depuis les *Considérations sur la France* (1797), qui sont le premier grand livre contre-révolutionnaire, figurés avec des têtes de loup, entassent les « Crimes des rois et des reines de France depuis quatorze siècles »... mais en vain : car la balance est entraînée par le poids plus lourd de l'autre plateau contenant « les crimes de l'assemblée pendant les années 1, 2 et 3 de la liberté française ». En fait, ce sont certains excès de la Révolution qui avaient amené J. de Maistre, d'abord sympathique aux idées de réforme politique, à se faire le théoricien de la Contre-Révolution.

JOSEPH DE MAISTRE (1753-1821)

NOTICE

Quand, après Valmy, la Révolution française passa les frontières à la suite de ses armées victorieuses, elle se heurta en Savoie au comte Joseph de Maistre.

Il était né à Chambéry, dans une famille d'origine languedocienne. Élevé chez les Jésuites, il avait débuté comme magistrat et était sénateur depuis 1788. À l'arrivée des troupes françaises, il se réfugia à Lausanne (1793-1797) et là, dans ses *Considérations sur la France* (1797), dit son fait à la Révolution, miracle sanglant permis par la Providence pour le châtiement d'une nation coupable. Puis il revint à Turin, dut fuir une fois encore devant l'ennemi jusqu'à Venise, et obtint enfin du roi de Sardaigne, restauré dans ses États, les fonctions de régent de la grande chancellerie (1799), puis d'ambassadeur à Saint-Pétersbourg (1803-1817).

Adversaire sans merci des « philosophes », il les réfute avec quelque coquetterie dans le paradoxe, et l'ardeur sombre d'une éloquence pressante (Cf. EXTRAIT) dans ses *Soirées de Saint-Pétersbourg* (publiées après sa mort en 1836). Cette présence du mal dans le monde qui indignait Voltaire, bien loin d'être à ses yeux une accusation contre la Providence, est la preuve de sa justice sévère. Le sang dont fume la terre est expiatoire. Dieu gouverne les